

Tableau récapitulatif des certificats individuels Certiphyto au 1 octobre 2016

Intitulé du certificat et public cible	Catégories	Modalités d'obtention	Durée validité	Modalités de renouvellement
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, catégorie Décideur en Entreprise non soumise à Agrément	Décideur : Agriculteur chef d'exploitation, co-exploitant Collectivités territoriales Autres	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 2 jours (14 heures) intégrant une vérification des connaissances 1h (seuil réussite 15/30 questions) échec au test : formation d'approfondissement d'1 jour Test (1h 30) : seuil réussite 15/30 questions échec au test : formation complète de 2 jours Diplôme précisé dans l'arrêté et obtenu au cours des 5 dernières années après la demande <p><i>Les contenus de formation et les tests sont différents pour les catégories</i></p>	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Formation 7 h Réussite à un test d'1h30 (seuil réussite 15/30 questions) ● Diplôme de – de 5 ans
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, catégorie Décideur en Entreprise soumise à Agrément	Décideur : Chef d'entreprise de prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 3 jours (21 heures) intégrant une vérification des connaissances 1h (seuil réussite 20/30 questions) échec au test : formation d'approfondissement d'1 jour Test (1h 30) : seuil réussite 20/30 questions échec au test : formation complète de 3 jours Diplôme précisé dans l'arrêté et obtenu au cours des 5 dernières années après la demande 	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Formation 7 h Réussite à un test d'1h30 (seuil réussite 20/30 questions) ● Diplôme de – de 5 ans
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, catégorie Opérateur	Opérateur : salarié en exploitation agricoles, collectivités territoriales, autres Opérateur : Salarié d'entreprise de prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 2 jours (14 heures) intégrant une vérification des connaissances 1h (seuil réussite 12/20 questions) échec au test : formation d'approfondissement d'1 jour Test (1h 30) : seuil réussite 12/20 questions échec au test : formation complète de 2 jours Diplôme précisé dans l'arrêté et obtenu au cours des 5 dernières années après la demande <p><i>Les contenus de formation et les tests sont différents pour les catégories</i></p>	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Formation 7 h Réussite à un test d'1h30 (seuil réussite 12/20 questions) ● Diplôme de – de 5 ans
Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques Deux formats : Produits Professionnels et Grand Public	Distributeurs de produits professionnels Distributeurs de produits grand public	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 3 jours (21 heures) intégrant une vérification des connaissances 1h (seuil réussite 20/30 questions) échec au test : formation d'approfondissement d'1 jour Test (1h 30) : seuil réussite 20/30 questions échec au test : formation complète de 3 jours Diplôme précisé dans l'arrêté et obtenu au cours des 5 dernières années après la demande <p><i>Les contenus de formation et les tests sont différents pour les 2 catégories</i></p>	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Formation 7 h Réussite à un test d'1h30 (seuil réussite 20/30 questions) ● Diplôme de – de 5 ans
Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	Pas de catégories	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 4 jours (28 heures) intégrant une vérification des connaissances 1h (seuil réussite 25/30 questions) échec au test : formation d'approfondissement d'1 jour Test (1h 30) : seuil réussite 25/30 questions échec au test : formation complète de 4 jours Diplôme précisé dans l'arrêté et obtenu au cours des 5 dernières années après la demande 	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Formation 7 h Réussite à un test d'1h30 (seuil réussite 25/30 questions) ● Diplôme de – de 5 ans